

ALTUR INVESTISSEMENT ANNONCE LA MISE À DISPOSITION DU RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2021 ET PRÉCISE L'ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE

Paris, le 29 septembre 2021 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) présente ses comptes semestriels au 30 juin 2021, arrêtés par la Gérance, revus par le Conseil de Surveillance et validés par le Commissaire aux Comptes le 28 septembre 2021. Le rapport financier semestriel a été mis à la disposition du public ce jour et peut être consulté dans la rubrique « Publications » sur le site de la société www.altur-investissement.com.

La société rappelle, à cette occasion, ainsi qu'annoncé dans le communiqué de presse du 19 juillet 2021, qu'au 30 juin 2021, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT était composé de :

- Un portefeuille de 22 participations valorisées à 44,98 millions d'euros¹ ;
- Des disponibilités pour 1,91 million d'euros (correspondant à la trésorerie de 1,48 million d'euros complétée des disponibilités liées au contrat de liquidité).

Résultats au 30 juin 2021

Tel qu'annoncé dans le communiqué de presse publié le 19 juillet 2021, le résultat net semestriel s'élève à -2 077 458 euros, conséquence des provisions passées au cours du 1^{er} trimestre 2021 et mentionnées dans le communiqué de presse du 28 avril 2021.

Événements post-clôture du 30 juin 2021

ALTUR INVESTISSEMENT a concrétisé deux cessions durant le mois de juillet 2021. Ces deux opérations sont détaillées dans le Rapport Semestriel. Il s'agit de :

- La participation au capital de Solem ;
- La participation au capital du groupe La Foir'Fouille

La valorisation de cession de ces deux participations était déjà prise en compte dans le montant de l'Actif Net Réévalué au 30 juin 2021 s'établissant à 9,57 € par action et n'a donc pas d'incidence sur celui-ci. Ces deux cessions permettent à ALTUR INVESTISSEMENT d'enregistrer des plus-values comptables d'un montant total de 5 millions d'euros.

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

¹ Avant cession de Solem et La Foir'Fouille

Prochain rendez-vous :

21 octobre 2021 : ANR au 30 septembre 2021

Composition du portefeuille

À ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 15 sociétés, 3 FPCI et 1 portefeuille secondaire dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Biotech*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *FPCI Capital Santé 1*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *FPCI Capital Santé 2*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services générationnels :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Babyzen*, spécialiste de la conception, la fabrication et la distribution de poussettes haut de gamme ;
- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchisés d'agences funéraires et gérant d'agences en propres ;

Transition énergétique :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers.

Distribution spécialisée :

- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;
- *Log'S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Hôtellerie :

- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *Mercure Lyon Centre Château Perrache*, établissement de 120 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

Autres :

- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Trophy Investissements*, portefeuille détenant des titres de participation de 3 PME françaises.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Bertrand Cavalié
Tél. : 01 86 64 01 82

ACTUS finance & communication
Manon Clairét
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
mclairret@actus.fr

ACTUS finance & communication
Jérôme Fabreguettes-Leib
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 78
altur@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.